Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRAGÉDIE DE L'ASIE DU SUD

Le Conseil d'Etat partage cette journée de deuil et fait un don à la Chaîne du Bonheur

Profondément touché par la catastrophe qui a dévasté plusieurs régions de l'Asie du sud, le Conseil d'Etat partage l'angoisse et le chagrin qui étreignent les familles et les proches des personnes disparues. Il tient à s'associer à cette journée de deuil et à contribuer à l'élan de solidarité qui se manifeste depuis plusieurs jours par un don de 150'000 francs à la Chaîne du Bonheur.

Extrêmement préoccupé par le sort des habitants du canton qui se trouvaient dans ces régions, le Conseil d'Etat s'informe quotidiennement de la situation. Sur place, elle est telle qu'il est particulièrement difficile d'obtenir pour l'instant des informations plus précises. Cette incertitude est particulièrement lourde à vivre pour ceux qui attendent et gardent encore l'espoir de voir revenir un enfant, un conjoint, un parent. Le Conseil d'Etat s'associe pleinement à l'angoisse et à la souffrance des familles et des proches et leur apporte son soutien dans leur attente ou dans leur deuil.

Dès que la Confédération lui aura transmis la liste officielle des personnes disparues, il prendra contact personnellement avec leurs familles afin de leur apporter, si besoin, l'aide concrète des services de l'Etat pour toutes les démarches qu'elles souhaiteront entreprendre et alléger ainsi, tant que faire se peut, leur peine.

Par le don fait à la Chaîne du Bonheur, le Conseil d'Etat tient à contribuer à l'aide internationale; mais il tient tout autant à apporter le soutien de ses services aux familles vaudoises qui pourraient se retrouver dans une situation difficile. Dans ce sens, deux permanences téléphoniques sont déjà à leur disposition : la cellule de soutien psychologique du CHUV (021 314 19 30) et la police cantonale pour les recherches de personnes disparues (021 644 44 44).

Une délégation du Conseil d'Etat se rendra ce soir à la Cathédrale de Berne ainsi que lundi 10 janvier au soir à la Cathédrale de Lausanne pour partager ces moments de solidarité et de recueillement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 janvier 2005

DFJ, Mme Anne-Catherine Lyon, Présidente du Conseil d'Etat vaudois, 021 316 30 01 / 079 440 40 70